

Réviser ses connaissances

EXERCICE 1

Les propositions suivantes sont-elles vraies ou fausses ?

1. Pour l'Insee, les chômeurs sont des inactifs.
2. Le taux de chômage mesure la part des chômeurs dans la population française.
3. Les seniors sont plus au chômage que les jeunes.
4. Un coût du travail de 20 euros signifie que le travailleur touche 20 euros.
5. Les emplois précaires touchent davantage les jeunes.
6. La majorité des emplois aujourd'hui sont dans le secteur tertiaire.
7. Un salaire élevé est toujours source de chômage.
8. Une demande faible pénalise l'emploi.

EXERCICE 2

Reliez les faits à leurs conséquences économiques possibles (plusieurs possibilités).

- | | | |
|---|---|------------------------------|
| Licenciement d'une partie du personnel d'une entreprise de distribution alimentaire | • | Hausse du chômage |
| Augmentation du revenu minimum | • | Baisse du chômage |
| Baisse du pouvoir d'achat des ménages | • | Hausse du niveau de l'emploi |
| Baisse des cotisations sociales des employeurs | • | Baisse du niveau de l'emploi |
| Baisse des cotisations sociales des salariés | • | |
| Accroissement de la compétitivité des entreprises d'un pays | • | |

Acquérir des compétences

EXERCICE 3

Percevoir le lien entre les champs disciplinaires

Il s'agit de montrer que les effets du chômage peuvent faire l'objet d'une étude tant économique que sociologique. Indiquez, pour chaque extrait suivant, s'il relève d'un argument économique ou sociologique.

En réalité, dans une étoffe où les fils sont entrecroisés, le risque est toujours que la rupture de l'un d'entre eux entraîne un effilochage et, progressivement, par la pression exercée à l'endroit précis de la faiblesse, la rupture des autres. C'est en ce sens que le chômage constitue un risque de désocialisation.

Serge PAUGAM, « L'épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux ? », *Revue européenne des sciences sociales*, 2006.

On est plus seul. Oui, dans le temps, j'avais des camarades, on allait à la pêche, on allait... eh bien maintenant, je préfère être seul que de... [...] on s'aigrit, on s'aigrit [...]. Dans le temps, j'aimais encore blaguer. Eh bien maintenant, c'est fini.

Dominique SCHNAPPER, *L'épreuve du chômage*, Gallimard, 1994.

En 2014, la part des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E indemnisés au titre du chômage était de 52,1 %.

En 2012, on comptait plus de 38 % des habitants des zones urbaines sensibles sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian. [...] C'est le chômage, et particulièrement celui des jeunes, qui distingue les ZUS. Celui des 15-24 ans atteint 45 % ! Il est plus fort chez les jeunes hommes (43 % des actifs, contre 29,6 % pour les femmes), mais frappe tous les habitants, avec un taux qui est supérieur de 6,5 points à la moyenne nationale.

Samuel LAURENT, « 10 graphiques sur les "quartiers prioritaires", réservoirs de chômage et de pauvreté », *Le Monde*, 20 octobre 2015.